

n° 005912-01

octobre 2008

Audit du site internet du Conseil général de l'Environnement et du Développement durable

Ressources, territoires et habitats
Énergie et climat Développement durable
Prévention des risques Infrastructures, transports et mer

Présent
pour
l'avenir



Ministère de l'Énergie, de l'Énergie,
du Développement durable et de l'Aménagement du territoire

Conseil Général de l'Environnement et du Développement durable

Rapport n° 005912-01

Audit du site internet du Conseil général de l'Environnement et du Développement durable

établi par

Bruno Mégret
Ingénieur en chef
des Ponts et Chaussées

Paris, le 12 septembre 2008



MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DE L'ÉNERGIE,
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

**Conseil général de l'environnement
et du développement durable***

Le Vice-Président

La Défense, le 15 octobre 2008

Note

à

Madame et Messieurs les Présidents
de sections

Rapport CGEDD n°005912-01 : Audit du site internet
du Conseil général de l'environnement et du
développement durable

Le site internet du CGEDD (ex-CGPC) a été lancé en décembre 2007. Six mois après son ouverture officielle et dans le cadre de son évolution au cours du temps, une réflexion critique m'a paru devoir être utilement entreprise sur le contenu de ce site (sur le fond et sur la forme, pris séparément et dans leur continuité notamment eu égard à leur rôle de témoin du foisonnement des activités du CGEDD, de l'importance et de l'évolution des questions que l'on y traite).

Je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint le rapport établi à cet effet par M. Bruno MÉGRET, ingénieur en chef des ponts et chaussées. Cette étude analyse également les sites internet des institutions homologues à celle du CGEDD.

La publication de ce rapport par voie électronique sur le site internet du ministère interviendra, sauf objection de votre part, dans un délai de deux mois à compter de la présente diffusion.

Signé

Claude MARTINAND

Ressources, territoires et habitats
Énergie et climat Développement durable
Prévention des risques Infrastructures, transports et mer

**Présent
pour
l'avenir**

* Le CGEDD est issu de la réunion
du conseil général des Ponts et Chaussées
et de l'inspection générale de l'Environnement

Diffusion du rapport n° 005912-01

- le vice-président du CGEDD	1 ex
- la présidente et les présidents de sections du CGEDD	7 ex
- la chargée du bureau de la communication	1 ex
- M. MEGRET	1 ex
- archives CGEDD	1 ex

Audit du site internet du Conseil général de l'Environnement et du Développement durable

Sommaire

Introduction

I – Examen des sites internet des institutions homologues

A – Les institutions homologues du CGEDD dont le site est intégré à celui du ministère de rattachement

- 1 – Le Service de l'Inspection générale du Tourisme
- 2 – L'Inspection générale des Affaires sociales
- 3 – L'Inspection générale de l'Administration
- 4 – L'Inspection générale de l'Administration des Affaires culturelles
- 5 – Le Conseil général de l'Agriculture, de l'Alimentation et des Espaces ruraux
- 6 – L'Inspection générale des Affaires étrangères
- 7 – L'Inspection générale de l'Administration de l'Éducation nationale et de la Recherche
- 8 – L'Inspection générale du Travail des Transports
- 9 – Le Contrôle général économique et financier
- 10 – Le Conseil supérieur de l'Aviation marchande

B – Les institutions homologues du CGEDD dont le site est autonome par rapport à celui du ministère de rattachement

- 11 – Le conseil général des Mines
- 12 – L'Inspection générale des Finances
- 13 – Le Conseil général des Technologies de l'Information

C – Les institutions non homologues du CGEDD mais dont le domaine de compétence est proche

- 14 – Le Conseil national des Transports
- 15 – Le Conseil supérieur de Service public ferroviaire

II – Analyse du site internet du Conseil général de l’Environnement et du Développement durable

1 – Le référencement du site

Le référencement externe

Le référencement interne

2 – Le plan du site

3 – Le contenu du site

La rubrique de présentation du CGEDD

La rubrique "Conseil/expertise"

La rubrique "Audits"

La rubrique "Inspections"

La rubrique "Veille et réflexion prospective"

La rubrique "Rapports et documentation"

La rubrique "Communication"

Deux rubriques supplémentaires, un index thématique et des liens internet utiles

4 – La forme du site

III – Propositions pour une amélioration du site internet du Conseil général de l’Environnement et du Développement durable

1 – Amélioration du référencement du site

2 – Amélioration du plan du site

3 – Amélioration de la forme du site

4 – Amélioration du contenu du site

La rubrique Présentation du CGEDD

La rubrique Rapports et documentation

La rubrique Communication

Les items de la colonne de droite

IV – Synthèse des recommandations pour l’amélioration du site internet du CGEDD

Audit du site internet du Conseil général de l'Environnement et du Développement durable

Introduction

Mis en ligne en décembre 2007, le site internet du CGPC a déjà subi des transformations durant l'année 2008 dont certaines sont toujours en cours. Il doit en effet s'adapter en permanence à l'évolution du contexte administratif, technique et réglementaire et tenir compte notamment de la nouvelle dénomination et des compétences élargies de ce qui est devenu le Conseil général de l'Environnement et du Développement durable.

D'ores et déjà, il apparaît cependant nécessaire de mener une réflexion critique sur le contenu de ce site tant sur le fond que sur la forme. Ce site constitue en effet un instrument important pour le CGEDD comme témoin du foisonnement de ses activités et de l'importance des questions que l'on y traite. Le présent rapport a donc pour objet de mener cette analyse approfondie, à la fois critique et constructive, en s'appuyant notamment sur l'examen des sites internet des institutions homologues du CGEDD.

Pour mener ce travail d'évaluation et de propositions, il sera successivement traité les points suivants :

- Examen des sites internet des institutions homologues
- Analyse du site internet du Conseil général de l'Environnement et du Développement durable
- Propositions pour une amélioration du site internet du Conseil général de l'Environnement et du Développement durable
- Synthèse des recommandations concernant le site internet du CGEDD

I – Examen des sites internet des institutions homologues

A – Les institutions homologues du CGEDD dont le site est intégré à celui du ministère de rattachement

1 – Le Service de l'Inspection générale du Tourisme (SIGT)

http://www.tourisme.gouv.fr/fr/z1/ministere_delegue/conseil_national_tourisme/missions.jsp

Le site du service de l'Inspection générale du Tourisme est intégré au site de la Direction du Tourisme qui dispose d'un site indépendant du ministère de l'Économie de l'Industrie et de l'Emploi dont elle dépend.

Référencement

Le site du service de l'Inspection générale du Tourisme est modérément accessible. Le moteur de recherche Google l'affiche en tête de liste mais sous un intitulé qui correspond à la Direction du Tourisme et non à l'Inspection générale. Dans le site du Ministère la rubrique "Service de l'Inspection générale du Tourisme" est en revanche très bien placée puisque dans le menu de gauche qui reste affiché en permanence, il apparaît explicitement en seconde position sous la rubrique "Les ministres".

Plan du site

Le site comporte huit rubriques : "Missions et actions", "Réunions de section", "Comité permanent", "Travaux du CNT", "Assemblées plénierées", "Les publications", "Coordonnées", "Organigramme".

Contenu du site

La rubrique "Missions et Actions" offre à la lecture une note de présentation du CNT. La rubrique "Réunions de section" prend la forme d'un agenda. Celle relative au comité permanent renvoie à un texte de référence. La rubrique qui traite des travaux du CNT fournit une note de synthèse par année. La rubrique "Assemblées plénierées" propose le téléchargement de comptes rendus. La rubrique "Les publications" offre une longue note de présentation dotée de nombreux renvois ainsi qu'un lien vers la Documentation française. Enfin la page "Coordinnées" fournit une adresse et un numéro de téléphone et celle relative à l'organigramme le nom du président et du secrétaire général de l'Inspection générale du Tourisme.

Forme

La forme est agréable et relativement aérée. Le style correspond à la charte graphique du site général concernant le secrétariat d'État au Tourisme.

2 – L’Inspection générale des Affaires sociales (IGAS)

<http://www.travail.gouv.fr/web/inspection-controle-evaluation-igas/>

Le site de l’Inspection générale des Affaires sociales fait partie du site du ministère du Travail, des Relations sociales, de la Famille et de la Solidarité.

Référencement

Le site de l’Inspection générale des Affaires sociales dispose d’un très mauvais référencement. Le moteur de recherche Google n’affiche aucun item permettant d’accéder directement à la page d’accueil du site concerné. Dans le site du ministère du Travail, des Relations sociales, de la Famille et de la Solidarité, en revanche, le site de l’IGAS est relativement bien signalé : il figure explicitement sur le menu de gauche en sixième position.

Plan site

Ce site comporte trois rubriques : "Présentation de l’IGAS", "Rapports de l’IGAS", "Actualités de l’IGAS". À noter qu'il n'y a pas de page d'accueil à proprement parler ni de sous rubriques.

Contenu du site

Le contenu du site de l’IGAS est particulièrement limité. La rubrique de présentation de l’IGAS consiste en une note relativement courte renvoyant à trois documents à télécharger. La rubrique concernant les rapports de l’IGAS renvoie directement au site de la Documentation française (bibliothèque des rapports publics). Quant à la rubrique "Actualités de l’IGAS", elle affiche sans commentaire un lien vers un document concernant les quarante ans de l’IGAS et un autre vers une sélection de quatre rapports publics récents.

Forme

Sur la forme, le site reprend le graphisme du site du ministère du Travail, mais il est des plus sommaire.

3 – L’Inspection générale de l’Administration (IGA)

http://www.interieur.gouv.fr/sections/a_1_interieur/le_ministere/organigramme/iga/iga

Le site de l’Inspection générale de l’Administration est intégré au site du ministère de l’Intérieur dont il est l’un des items de la rubrique "Organisation".

Référencement

Le site de l’IGA dispose d’un bon référencement externe puisque le moteur de recherche Google l’affiche en tête de liste sous un intitulé très explicite. En revanche, sur la page d’accueil du ministère de l’Intérieur,

l'IGA n'apparaît pas. Il faut aller à la rubrique "Ministère" puis "Organigramme" pour trouver une liste qui mentionne l'Inspection générale de l'Administration.

Plan du site

Le site de l'IGA comporte sept rubriques : "Compétences et Missions", "Organisation", "Rapports", "Histoire de l'IGA", "l'IGA recrute" et "Contacts". Ces rubriques sont peu visibles au bas de la page d'accueil et disparaissent dans les pages suivantes.

Contenu du site

Le contenu du site est relativement fourni. La page relative aux compétences et aux missions ainsi que celle sur l'organisation et celle sur l'histoire de l'IGA sont assez détaillées et renvoient à plusieurs textes de référence. La rubrique concernant les rapports offre un accès à tous les rapports selon un classement par sujet et par ordre chronologique. La page intitulée "l'IGA recrute" publie des avis de vacance de poste et la page "Contacts" offre la possibilité d'envoyer un message par courriel.

Forme

La forme, reprise de celle du site du ministère de l'Intérieur, est sobre et claire.

4 – L'Inspection générale de l'Administration des Affaires culturelles (IGAAC)

<http://www.culture.gouv.fr/culture/iga.htm>

Le site de l'Inspection générale de l'Administration des Affaires culturelles est des plus limité puisqu'il ne comporte qu'une page intégrée au site du ministère de la Culture et de la Communication.

Référencement

Son référencement est cependant excellent puisque le moteur de recherche Google affiche la page de l'Inspection générale de l'Administration des Affaires culturelles en tête de liste et de façon très explicite. Son accès depuis le site du ministère de la Culture et de la Communication est à l'inverse assez difficile puisqu'il faut cliquer sur "Ministère" puis sur "Organisation" avant de tomber sur la mention de l'Inspection générale de l'Administration des Affaires culturelles.

Plan et contenu du site

Le site se réduit à une page comportant une courte note sur les missions de l'Inspection générale de l'Administration des Affaires culturelles ainsi que quelques éléments plus concrets comme le nom du chef de service et les coordonnées de l'organisme. La page ne comporte pas de lien renvoyant à d'autres documents.

Forme

La page concernant l'Inspection générale de l'Administration des Affaires culturelles est de présentation sobre. Curieusement, lorsqu'on y accède en direct par Google, elle ne comporte aucun menu interactif concernant le ministère de la Culture et de la Communication.

5 – Le Conseil général de l'Agriculture, de l'Alimentation et des Espaces ruraux (CGAAER)

<http://agriculture.gouv.fr/sections/ministere/conseil-general>

Le site du Conseil général de l'Agriculture, de l'Alimentation et des Espaces ruraux est constitué d'une page interactive sur le site du ministère de l'Agriculture et de la Pêche.

Référencement

Le site du Conseil général de l'Agriculture, de l'Alimentation et des Espaces ruraux n'est pas accessible de façon externe. Le moteur de recherche Google n'affiche pas d'item permettant d'y accéder. S'agissant du référencement interne à partir du site du ministère de l'Agriculture et de la Pêche, le lien vers le site du CGAAER est très visible dès lors que l'on a sélectionné la rubrique « Ministère ». Il figure alors de façon explicite en deuxième position sur le menu de gauche, menu qui ne comporte que six items.

Plan et contenu du site

La page d'accueil du site comporte, après une courte introduction de présentation, quatre rubriques : "Composition", "Publications", "Textes fondateurs" et "Rapports". Les rubriques concernant la composition du Conseil et les textes fondateurs le régissant renvoient à des documents à télécharger. La rubrique relative aux rapports renvoie au chapitre "Publications du ministère" qui met en ligne toutes les productions écrites du Ministère.

Forme

La forme, alignée sur celle du ministère de l'Agriculture et de la Pêche, est assez attrayante.

6 – L'Inspection générale des Affaires étrangères (IGAE)

http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/ministere_817/missions-organisation_823/structure-administration-centrale_808/ministres_4171/ministre-secretaire-etat_4027.html

Le site de l'Inspection générale des Affaires étrangères n'existe pas à proprement parler. L'Inspection générale des Affaires étrangères est présentée dans le site du ministère des Affaires étrangères

Référencement

Dans une recherche directe, avec Google, la mention de l'Inspection générale des Affaires étrangères n'apparaît pas en tant que telle. En revanche, il apparaît en tête de liste la formule « Textes de références de l'Inspection générale des Affaires étrangères » qui renvoie à la liste des rapports annuels de l'Inspection générale des Affaires étrangères. Par ailleurs, le site du Ministère comporte une page concernant l'IGAE que l'on atteint après un assez long cheminement ([France-Diplomatie > Le ministère > Missions et organisation > Structure de l'administration centrale > Ministres](#)).

Plan et contenu

La page tenant lieu de site se présente sous la forme d'une note succincte exposant les missions, les activités et la composition de l'Inspection générale des Affaires étrangères. Un lien renvoie au rapport annuel de 2004.

Forme

La forme est celle, sobre et légère, du site du ministère des Affaires étrangères.

7 – L'Inspection générale de l'Administration de l'Éducation nationale et de la Recherche (IGAENR)

<http://www.education.gouv.fr/pid77/i.g.a.e.n.r.-inspection-generale-de-l-administration-de-l-education-nationale-et-de-la-recherche.html>

Le site de l'Inspection générale de l'Administration de l'Éducation nationale et de la Recherche constitue une entité formalisée à l'intérieur du site du ministère de l'Éducation nationale.

Référencement

L'accès direct au site de l'Inspection générale de l'Administration de l'Éducation nationale et de la Recherche est relativement aisé. Le moteur de recherche Google l'affiche en deuxième position dans une dénomination relativement explicite. Depuis le site du ministère de l'Éducation nationale, l'accès est également assez direct. Il suffit de cliquer sur l'onglet "Le ministère" pour voir s'afficher une page où l'Inspection générale de l'Administration de l'Éducation nationale et de la Recherche est clairement annoncée.

Plan du site

Le site de l'Inspection générale de l'Administration de l'Éducation nationale et de la Recherche comprend cinq rubriques : "Présentation", "Organisation", "Programme de travail", "Points de vue", "Rapports".

Contenu du site

Les rubriques concernant la présentation, l'organisation et le programme de travail se présentent chacune sous la forme d'une note explicative agrémentée de certains renvois vers des documents de référence ou vers une page spécifique relative à l'organisation territoriale de l'inspection. La page "Points de vue" permet de télécharger les numéros de la revue de l'Inspection générale de l'Administration de l'Éducation nationale et de la Recherche. Enfin la rubrique relative aux rapports renvoie à un répertoire complet des rapports de l'Inspection générale de l'Administration de l'Éducation nationale et de la Recherche que l'on peut rechercher par thèmes et par dates.

Forme

La forme, claire et élégante, est celle du site du ministère de l'Éducation nationale.

8 – L'Inspection générale du Travail des Transports (IGTT)

http://www.transports.developpement-durable.gouv.fr/rubrique.php3?id_rubrique=989

Le site de l'Inspection générale du Travail des Transports est intégré au site du ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de l'Aménagement du Territoire dans sa ramifications "transports > espace professionnel".

Référencement

Le référencement du site de l'Inspection générale du Travail des Transports est de moyenne qualité. Dans le cadre d'une recherche Google, il apparaît certes en tête de liste mais son intitulé n'est pas clair et le renvoi se fait non pas sur la page d'accueil mais sur une page secondaire fournissant l'adresse du service. Recherché à partir du site du Ministère, le site de l'Inspection générale du Travail des Transports apparaît clairement dès lors qu'on se rend sur le site thématique "Transport". A noter cependant qu'il n'est pas simple de passer du site général du Ministère à un site thématique.

Plan du site

Le plan du site manque de clarté. Le site affiche en effet en page d'accueil une série de rubriques parfois redondantes et qui mélangeant la description du service et les informations fournies au public. Il s'agit de : "Actualité", "Adresse", "Fiches pratiques", "Réglementation", "Compétence", "Contrôle en entreprise", "l'information du public", "Le soutien au dialogue social", "L'organisation de l'ITT", "Histoire".

Contenu du site

Le site fournit, pour chacune de ses rubriques, une page d'information ainsi que des renvois à des textes réglementaires.

Forme

La forme laisse à désirer car le site ne respecte pas la charte graphique du site du Ministère et lui substitue en partie des éléments typographiques de moins bonne qualité.

9 – Le Contrôle général économique et financier (CGEF)

http://www.minefe.gouv.fr/directions_services/controle_ecofi/index.htm

Le site du Contrôle général économique et financier est totalement intégré au site du ministère de l'Économie de l'Industrie et de l'Emploi.

Référencement

Le référencement externe du site du Contrôle général économique et financier est relativement bon par Google. Le moteur de recherche affiche trois items menant à la page d'accueil et à deux pages intérieures du site. L'accès par l'intermédiaire du site du ministère de l'Économie de l'Industrie et de l'Emploi est à l'inverse extrêmement complexe.

Plan du site

Le plan du site est très simple, la page d'accueil renvoie à trois rubriques : "Textes d'organisation", "Missions" et "Organigramme".

Contenu du site

Le contenu du site est relativement sommaire. La page "Textes d'organisation" offre, sans commentaires, le téléchargement de trois textes réglementaires. La page "Missions" est constituée d'une longue note explicative et la page "Organigramme" d'un organigramme sans commentaires.

Forme

Sur le plan de la forme, ce site est également très sommaire.

10 – Le Conseil supérieur de l'Aviation marchande (CSAM)

<http://www.dgac.fr/csam.htm>

Le site du Conseil supérieur de l'Aviation marchande est un site intégré au site de la Direction générale de l'Aviation civile, lui-même indépendant de celui du ministère de l'Énergie, de l'Énergie, du Développement durable et de l'Aménagement du Territoire.

Référencement

L'accès direct au site est assez aisé. Le moteur de recherche Google l'affiche en tête de liste mais sous un intitulé qui n'est pas tout à fait explicite. En revanche, il n'est pas clairement accessible depuis le site de la DGAC.

Plan du site

Le site comporte cinq rubriques : "Présentation du CSAM", "Composition", "Fonctionnement", "Ordre du jour des dernières séances", "Contact".

Contenu du site

À chaque rubrique correspond une page comportant une note explicative et, en bas de page, une formule "En savoir plus" renvoyant à différents documents à télécharger.

Forme

La forme, claire et aérée, est celle du site de la Direction générale de l'Aviation civile.

B – Les institutions homologues du CGEDD dont le site est autonome par rapport à celui du ministère de rattachement

11 – Le conseil général des Mines (CGM)

<http://www.cgm.org/>

Le site du Conseil général des Mines a cette particularité d'être totalement autonome. Il n'est pas intégré, ni par ses liens ni par son graphisme, au site du ministère de rattachement, le ministère de l'Économie, de l'Industrie et de l'Emploi.

Référencement

Le site du Conseil général des Mines est parfaitement bien référencé pour une recherche directe. Google le place en haut de liste avec un intitulé explicite et même quelques liens vers les sous rubriques du site. En revanche le site du Conseil général des Mines n'a aucun accès à partir du site du ministère de l'Économie, de l'Industrie et de l'Emploi.

Plan du site

Le site du Conseil général des Mines comprend quatre grandes rubriques : "le Conseil", "Dossiers", "les Écoles des Mines", "les Annales des Mines".

La rubrique intitulée "le Conseil" rassemble l'essentiel de ce qui concerne le Conseil général des Mines proprement dit avec cinq sous rubriques : "Organigramme", "Les missions", "Les ingénieurs généraux", "Les publications", "Plan d'accès". La rubrique concernant les dossiers comporte de son côté quatre sous rubriques : "Développement

économique", "Innovation", "Formation" ainsi qu'une sous rubrique qui renvoie au site d'une opération spécifique appelée "Forum confiance".

Par ailleurs la rubrique relative aux écoles des Mines renvoie à un site autonome très lourd qui rassemble les sites de toutes les écoles des Mines. Quant à la rubriques "les Annales des Mines", elle renvoie de son côté à un autre site qui publie en ligne tous les articles de la revue Annales des Mines.

Contenu du site

Le site du Conseil général des Mines proprement dit se limite donc aux deux premières rubriques. Il comporte une page d'organigramme, une page consacrée aux missions du CGM, une page pratique pour contacter le CGM, un trombinoscope des membres du CGM avec photos et curriculum vitae et un répertoire complet des publications du Conseil général des Mines classées par années avec possibilité de télécharger les rapports.

Forme

La forme du site n'est pas à la hauteur du contenu ni de l'institution. Sur le plan graphique, la présentation paraît un peu archaïque et laisse une impression de non professionnalisme.

12 – L'Inspection générale des Finances (IGF)

<https://www.igf.bercy.gouv.fr/>

Le site de l'Inspection générale des Finances est un site autonome, indépendant du site du ministère de l'Économie de l'Industrie et de l'Emploi comme de celui du Budget, des Comptes publics et de la Fonction publique.

Référencement

Le site de l'Inspection générale des Finances est très bien référencé : le moteur de recherche Google l'affiche en tête de liste sous une dénomination très explicite. Au sein du site du ministère de l'Économie de l'Industrie et de l'Emploi comme de celui du Budget, des Comptes publics et de la Fonction publique en revanche, le site de l'Inspection générale des Finances n'apparaît que dans une liste de liens ouverte sous la rubrique "Tous les sites du ministère".

Plan du site

La structure du site de l'Inspection générale des Finances comporte deux entrées. Un menu vertical à caractère opérationnel comporte quatre rubriques : "Missions/compétences", "Organisation du service", "Activité du service", "Les rapports en lignes". Un deuxième menu horizontal en haut de page présente un caractère plus institutionnel. Il comporte cinq

rubriques : "Recrutement et carrière", "Histoire de l'inspection", "Bibliographie", "Liens utiles", "Fonctionnement du service".

Contenu du site

Le site de l'Inspection générale des Finances comporte une page d'accueil présentant des éléments d'actualité dotés de liens vers des rapports récents. La rubrique relative aux missions et compétences de l'IGF comporte deux sous rubriques portant l'une sur la définition des missions de l'Inspection générale des Finances et l'autre sur les textes réglementaires régissant l'IGF. Une troisième sous rubrique permet de télécharger une brochure de présentation de l'Inspection générale des Finances. Une quatrième renvoie aux rapports d'activité annuels.

La rubrique "Organisation du service" offre d'une part un organigramme de l'IGF et d'autre part une sous rubrique "Fonctionnement du service" également accessible par le menu du haut. La rubrique relative à l'activité du service comporte deux pages portant l'une sur la nature et l'évolution de l'activité, l'autre sur l'organisation du travail. Enfin la dernière rubrique du menu de gauche permet d'accéder aux rapports de l'IGF, classés par type, par thèmes et par années.

S'agissant du menu du haut, la rubrique "Recrutement et carrières" fournit, outre les informations annoncées, une liste des membres de l'Inspection générale des Finances. La rubrique sur l'histoire de l'Inspection met en ligne trois articles de fond. La rubrique intitulée "Fonctionnement du service" fédère une page sur la direction de l'IGF et une autre sur les effectifs actuels de l'IGF. La rubrique "Bibliographie" fournit une liste d'une centaine d'ouvrages sur l'Inspection générale des Finances. Enfin la rubrique "Liens utiles" présente une liste d'une vingtaine de sites de référence dont celle des principaux corps de contrôle et d'inspections ministériels.

Forme

Dans la forme, le site de l'Inspection générale des Finances est de grande qualité même si sa présentation reste assez austère.

A noter que ce site présentait, lors de la rédaction du présent rapport, un certificat de sécurité non valide qui provoque l'ouverture d'une fenêtre conseillant de ne pas accéder aux pages correspondantes.

13 – Le Conseil général des Technologies de l'Information (CGTI)

<http://www.cgti.org/index.php>

Le site du Conseil Général des Technologies de l'Information est un site totalement autonome, indépendant de celui du ministère de l'Économie de l'Industrie et de l'Emploi.

Référencement

Le référencement est excellent puisque Google affiche le site du Conseil général des Technologies de l'Information en tête de liste de façon explicite. En revanche le site n'est pas cité dans le site du ministère de l'Économie de l'Industrie et de l'Emploi ni dans celui du Budget, des Comptes publics et de la Fonction publique.

Plan du site

Le menu placé de façon horizontale en haut de page comporte six rubriques : "Accueil", "Activités", "Membres", "Rapports", "Archives", "Nous écrire".

Contenu du site

La page d'accueil du site comprend une courte note de présentation du CGTI. Sur la gauche une colonne "Actualité" donne une série de courtes informations renvoyant chacune à un article (répertorié par ailleurs sous la rubrique "Archive"). En bas de page une rubrique "Les derniers avis du CGTI" renvoie à des textes à télécharger. La rubrique "Activité" fournit un extrait du rapport annuel d'activité 2007 et renvoie à tous les rapports annuels des années précédentes. La rubrique relative aux membres fournit la liste des personnes collaborant au CGTI, répartis en trois catégories. La rubrique concernant les rapports permet de télécharger tous les rapports du CGTI selon le critère de la date, du sujet et de l'auteur. La rubrique "Archive" permet d'accéder à d'anciens articles d'actualité. Enfin la rubrique "Nous écrire" permet d'envoyer un courriel au Conseil général des Technologies de l'Information.

Forme

La forme du site du Conseil général des Technologies de l'Information est de qualité. Le dispositif prévoyant une colonne d'information placée dans la partie gauche de chaque page offre une grande richesse de contenu.

C –Les institutions non homologues du CGEDD mais dont le domaine de compétence est proche

14 – Le Conseil national des Transports (CNT) <http://www.cnt.fr/>

Le site du Conseil national des Transports est un site autonome, totalement indépendant de celui du ministère de l'Énergie, de l'énergie, du Développement durable et de l'Aménagement du Territoire.

Référencement

Le référencement externe du site est excellent : le moteur de recherche Google affiche le site en tête de liste sous son intitulé exact et

fournit des accès direct à certaines rubriques intérieures au site. Le site n'est par ailleurs pas référencé sur le site du ministère de l'Écologie, de l'énergie, du Développement durable et de l'Aménagement du Territoire en dehors d'un cheminement complexe (Accueil > Voyageurs > Transport fluvial > Liens utiles).

Plan du site

Il s'agit d'un site extrêmement fourni. Il comporte un premier menu horizontal doté de 11 rubriques thématiques : "Thèmes généraux", "Aérien", "Ferroviaire", "Fluvial", "Maritime", "Urbain", "Intermodal", "Environnement", "Social", "Sécurité". A cela s'ajoute un deuxième menu vertical situé à gauche avec cinq rubriques fonctionnelles : "Publications périodiques", "Groupes permanents", "Avis et Rapports", "Dossiers", "Liens".

Contenu du site

Dans sa partie thématique, chaque page est constituée de courtes notes classées par ordre chronologique (les plus anciennes remontent à 1998), et par natures (actualités, avis, dossiers, rapports), chacune d'entre elles renvoyant à un ou plusieurs documents plus détaillés par l'intermédiaire d'un lien intitulé "En savoir plus".

Dans sa partie fonctionnelle, la rubrique relative à la publication des périodiques permet le téléchargement des numéros de La Lettre du CNT et du Bulletin Transport/Europe. La rubrique sur les groupes permanents renvoie à cinq groupes ou organismes du CNT en donnant à chaque fois des informations sur leur nature, leur composition et leur activité. La rubrique concernant les avis et les rapports permet d'accéder à tous ces documents, certains d'entre eux, comme ceux du Grenelle de l'environnement, étant signalés dans le sous menu. La rubrique relative aux dossiers offre la possibilité de télécharger des dossiers classés en trois sous-rubriques. Enfin la rubrique "Liens" fournit une centaines de liens classés en une vingtaine de catégories et sous catégories.

Forme

Ce site, par ailleurs très complet et assez bien organisé, manque d'élégance dans sa présentation.

15 – Le Conseil supérieur de Service public ferroviaire (CSSPF)

<http://www.csspf.fr/index.php>

Le site du Conseil supérieur de Service public ferroviaire est un site autonome indépendant de celui du ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de l'Aménagement du Territoire.

Référencement

L'accès direct au site est de bonne qualité. Il apparaît de façon explicite et en premier sur la liste offerte par le moteur de recherche Google. Cependant, la mention de ce site est très peu visible sur le site du ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de l'Aménagement du Territoire.

Plan du site

Il s'agit d'un site assez riche comportant un double menu. Le menu "Activité" comporte huit rubriques ("Qui sommes nous?", "Avis du CSSPF", "Évaluation de la réforme", "Rapports et Études", "Manifestations", "Expressions publiques", "Rapports annuels", "Actualité"). Le second menu "Thèmes" comporte quant à lui dix rubriques ("Organisation ferroviaire", "Service voyageurs", "Service fret", "Infrastructures", "Économie et financement", "Relations sociales", "Europe et international", "Sécurité", "Environnement", "Recherche et technologie").

Contenu du site

Chaque rubrique se présente sous la forme d'une page comportant une note synthétique agrémentée de nombreux renvois à des documents internes du CSSPF et à des documents de référence concernant la réglementation française et européenne. Le site offre ainsi la possibilité de télécharger les avis du Conseil supérieur de Service public ferroviaire de même que les rapports d'activité.

Forme

Dans la forme, le site n'est pas très attrayant et présente des informations de façon assez touffue. Sa dernière mise à jour remonte au 11/07/2005.

II – Analyse du site internet du Conseil général de l'Environnement et du Développement durable <http://www.cgedd.developpement-durable.gouv.fr/>

Le site du Conseil général de l'Environnement et du Développement durable est autonome. Il possède sa propre adresse internet.

1 – Le référencement du site du CGEDD

Le référencement du site du CGEDD n'est pas bon. Lorsque l'on effectue une recherche sur le nom complet du Conseil général de l'Environnement et du Développement durable, le moteur de recherche

Google affiche une série d'articles sur la création du CGEDD mais rien qui renvoie au site proprement dit.

Si l'on effectue la recherche, non plus sur le nom complet mais sur ses initiales (CGEDD), Google affiche en tête de liste deux items qui renvoient bien au site, mais leur intitulé est loin d'être explicite. Il s'agit de la formule : « [internet cgedd](#) », formule qui comporte à la fois un mot inutile — on sait qu'on est sur [internet](#) —, et un sigle qui n'est pas encore connu — cgedd n'a pas la notoriété de cgpc.

Ajoutons que le premier item renvoie à une page dénommée « Le CGPC devient le CGEDD » dont il n'apparaît pas clairement qu'il s'agit de la page d'accueil du site. Quant à l'autre item il renvoie à la page « Missions et organisation » sans que l'on comprenne clairement qu'il s'agit d'une page intérieure à un site structuré.

Le référencement interne du site du CGEDD dans le site du ministère de l'Énergie, de l'Énergie, du Développement durable et de l'Aménagement du Territoire n'est pas excellent non plus en raison de la structure de ce site qui sur sa page d'accueil n'offre pas de cheminement évident vers les services du Ministère et en particulier vers le CGEDD.

Pour s'intéresser aux organes centraux du ministère, la page d'accueil du site (<http://www.developpement-durable.gouv.fr/>) ne propose que deux rubriques : "Qui sommes nous ?" et "Organisation". L'une fournit un certain nombre de considérations d'ordre général et l'autre ne propose que quatre sous rubriques dont aucune ne conduit au CGEDD ni d'ailleurs aux autres grands services du Ministère. La première, "Les grandes structures du ministère" présente un organigramme non interactif où le CGEDD figure en bonne place mais sans lien permettant d'être dirigé vers le site. La seconde, "Un ministre et cinq secrétaires d'État" ne concerne pas le CGEDD de même que la quatrième relative aux "Organismes liés au ministère". Ce n'est que la troisième rubrique, intitulée "Cinq pôles indissociables", qui, après une présentation de ces pôles, comporte une courte note où le CGEDD est cité comme l'Autorité environnementale. Dans ce paragraphe, le terme Conseil général des Ponts et Chaussées (et non Conseil général de l'Environnement et du Développement durable) est interactif et offre un accès au site spécifique du CGEDD.

Certes, tous les services du ministère sont ignorés de la même façon, mais la plupart d'entre eux ont un objet sectoriel et peuvent être atteint par l'autre menu de la page d'accueil qui comporte par ailleurs cinq entrées sectorielles : "Ressources, territoires et habitat", "Énergie et climat", "Développement durable", "Prévention des risques", "Infrastructures, transports et mer". Le Conseil général de

l'Environnement et du Développement durable ayant une vocation générale et horizontale ne dispose donc pas de cette possibilité.

En conclusion, l'internaute ne peut pas accéder au site du CGEDD depuis le site du Ministère sauf s'il tombe par hasard sur le lien le concernant au détour d'une page et d'un texte qui ne le lui sont pas consacrés.

2 – Le plan du site

Le site du Conseil général de l'Environnement et du Développement durable présente un menu horizontal en haut de page comportant sept rubriques : "Présentation du CGEDD", "Conseil /expertise", "Audits", "Inspections", "Veille et réflexions prospectives", "Rapports et documentation", "Communication". Chaque rubrique comporte entre deux et sept sous rubriques apparaissant dans un menu déroulant ainsi que dans un sous menu situé à gauche de la page.

3 – Le contenu du site

La rubrique de présentation du CGEDD comporte cinq sous rubriques. La première intitulée "Missions et organisation" offre, sous la forme d'une courte note, des informations synthétiques sur la vocation du CGEDD et sa composition. Elle comporte de nombreux renvois à d'autres rubriques ainsi qu'aux textes réglementaires régissant le CGEDD. La rubrique "Chiffres clefs" est très riche, elle fournit des informations statistiques détaillées sur l'activité du CGPC en 2007 et en 2006 ainsi que celles concernant le SGE en 2007 (en construction). La sous rubrique "Histoire" est en construction. La sous rubrique "Organigramme" offre à la lecture une page mentionnant les sections thématiques ainsi que le dispositif d'inspection. Des liens pour chaque section renvoient à une courte notice décrivant la compétence de chacune d'elle. Ces notices s'insèrent dans une rubrique intitulée "Les sections" dont on peut observer qu'elle n'est pas accessible par le menu. La partie "Inspections" de l'organigramme fait état des Missions d'inspection générale territoriale (Migt) en les citant après l'Inspection générale de l'Aviation civile (Igac) et l'Inspection générale des Organismes scientifiques et techniques (Igost). Enfin une sous rubrique "Coordonnées et mode d'accès" fournit toutes les informations pratiques pour joindre le CGEDD.

La rubrique "Conseil/expertise" comporte de son côté six sous-rubriques : "Droit, logement et société", "Économie, transports, réseaux", "Europe /International", "Aménagement durable des territoires", "Risques, sécurité, sûreté", "Sciences et techniques". Cette partie du site est apparemment en travaux. Seules les deux sous rubriques concernant

l'une l'économie, les transports et les réseaux et l'autre les sciences et les techniques fournissent actuellement des informations. La première offre une liste de bilans LOTI et d'avis du CGPC, la seconde permet le téléchargement des numéros de la lettre "Veille Météo et Climat".

La rubrique "Audits" offre sept sous rubriques : "Présentation", "Audits des programmes CIAP", "Audits de modernisation", "Audits des programmes du MEEDDAT", "Evaluation des politiques publiques", "Audits thématiques", "Consulter les audits". La dernière rubrique relative à la consultation des audits renvoie à la base de données du CGEDD. Les autres sous rubriques sont vides, cette partie du site étant actuellement en travaux.

La rubrique "Inspections" comporte de son côté quatre sous rubriques. Une première, intitulée "Présentation", fournit une note synthétique sur les Migt, l'Igost et l'Igac avec des renvois vers les textes régissant ces entités. À noter que les liens sur les mots clefs Migt, Igost et Igac renvoient curieusement à la page organigramme et non à la page concernant chacun de ces organismes. La seconde sous rubrique concernant l'Inspection générale territoriale est en travaux. Enfin deux autres sous rubriques concernent respectivement l'Igost et l'Igac. Elles se présentent chacune sous la forme d'une note explicative d'une page.

La rubrique "Veille et réflexion prospective" se décompose quant à elle en quatre sous rubriques. La première est une présentation générale qui comporte une courte phrase annonçant les trois sous rubriques suivantes : "Les collèges", "Les missions d'appui", "Les comités (directeurs et ministériels)". Chacune de ces trois sous rubriques présente ensuite les organismes concernés en précisant les missions, la composition et l'organisation. Cette rubrique est donc essentiellement orientée vers les questions d'organisation.

La rubrique "Rapports et documentation" vient ensuite. Elle est subdivisée en deux sous rubriques : "Les rapports" et "Dossiers documentaires". La sous rubrique consacrée aux rapports permet de visualiser une courte liste des rapports les plus récents. Mais surtout elle renvoie à la base de données du Conseil général de l'Environnement et du Développement durable dont il faut souligner qu'elle est particulièrement performante et nettement supérieure, par sa puissance et la multiplicité de ses critères de sélection, à tout ce qui a pu être observé ailleurs dans le cadre de la présente étude.

La rubrique "Communication", enfin, permet d'accéder à trois sous rubriques : "Événements", "Publications", "Contact". La sous rubrique concernant les événements se présente sous la forme d'une page où figurent les uns derrière les autres les comptes rendus des événements

passés. La présentation, agrémentée de photos et de liens, en est attrayante. La sous rubrique consacrée aux publications met en ligne les actes des colloques, les rapports annuels, les Échos et les cahiers du CGPC selon une présentation claire et plaisante. Enfin la sous rubrique contact fournit les coordonnées du service de communication du CGEDD.

Deux rubriques supplémentaires, un index thématique et des liens internet utiles sont par ailleurs proposés dans un menu situé à droite. L'index renvoie à une page où figure une liste de mots clef et pour, chacun d'entre eux, le lien vers la section du CGEDD concernée. Notons que cette liste paraît relativement limitée et que le renvoi sur une page de section comportant un court paragraphe explicatif sans autres liens ne doit pas être en mesure de satisfaire la curiosité ou l'intérêt de l'internaute. Quant à la rubrique "Liens internet utiles" elle fournit une liste de douze sites, bien inférieure en nombre à ce que d'autres sites étudiés plus haut peuvent fournir de leur côté. Peut-être d'ailleurs à titre de réciprocité faudrait-il citer les sites qui affichent celui du CGEDD ?

4 – La forme du site

Sur la forme, le site du Conseil général de l'Environnement et du Développement durable est d'une assez bonne qualité. Il reprend la charte graphique du Ministère en l'appliquant avec élégance mais sans originalité.

Au total, le site du Conseil général de l'Environnement et du Développement durable est un site assez riche et bien tenu. Il se situe parmi les cinq meilleurs des sites étudiés plus haut. Néanmoins des améliorations importantes pourraient lui être apportées tant dans la forme que dans le fond.

III – Propositions pour une amélioration du site internet du Conseil général de l'Environnement et du Développement durable

1 – Amélioration du référencement du site

Il convient d'améliorer l'accès externe et interne au site du Conseil général de l'Environnement et du Développement durable.

Pour ce qui est de l'accès externe par le truchement d'un moteur de recherche, il paraît souhaitable de prendre les dispositions techniques

pour que le résultat d'une recherche sur le nom du CGEDD fasse apparaître en tête de liste un article complet avec une liste de rubriques comme c'est le cas par exemple du site du Conseil général des Mines ou de celui du Conseil national des Transports :

Site internet du Conseil Général des Mines

Textes officiels en matière d'énergie et environnement, rapports en

téléchargement et missions du **conseil**. Ecoles des **Mines**.

www.cgm.org/ - 9k - En cache - Pages similaires

Curriculum Vitae des ingénieurs ...

Qui sommes-nous

Publications du Conseil général ...

Autres résultats, domaine cgm.org »

CNT Conseil National des Transports - Sommaire

Elaboré sur avis du **CNT**, il permettra d'améliorer la transparence dans les relations entre le transporteur et le donneur d'ordre, et ainsi de contribuer à ...

www.cnt.fr/ - 20k - En cache - Pages similaires

Routier

La Lettre du CNT

Sécurité des transports de ...

La Lettre Dossiers

Qui sommes nous

Thèmes généraux

Qui sommes-nous Observatoire du Transport ... Rapports

Autres résultats, domaine cnt.fr »

Il serait également souhaitable d'améliorer l'accès au site du Conseil général de l'Environnement et du Développement durable à partir du site du ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de l'Aménagement du Territoire. Pour cela il faudrait obtenir des gestionnaires de ce site qu'ils introduisent dans le menu de la page d'accueil, une rubrique plus explicite qui conduise immédiatement aux grands services du Ministère et donc au CGEDD. Une autre solution pourrait être de rendre interactif l'organigramme du Ministère pour que l'on puisse atteindre le site du CGEDD en cliquant sur son sigle dans le diagramme.

2 – Amélioration du plan du site

Le site du Conseil général de l'Environnement et du Développement durable est très riche et comporte sans doute toutes les informations qu'il est possible de publier dans un site ouvert au public. En revanche la présentation de ces informations manque un peu de clarté en ce sens que l'on met sur le même plan et parfois même on mélange des informations que l'on pourrait qualifier de fonctionnelles sur la description du CGEDD et celles plus thématiques sur les productions du

Conseil. Ainsi par exemple la rubrique "Conseil/expertise" débouche-t-elle sur des sous rubriques thématiques et ensuite sur des rapports et donc des informations de fond provenant de la production du CGEDD alors que la rubrique "Veille et réflexion prospective" débouche sur des rubriques de présentation d'instances du Conseil, à savoir les collèges et les missions d'appui (dont on ne parle d'ailleurs pas dans la présentation du CGEDD ni dans son organigramme). Par ailleurs, l'intitulé des rubriques correspond à des termes d'organisation ou d'activité : conseil, expertise, audit, inspection, rapports, présentation, mais il n'y a rien qui permette à l'internaute de se diriger vers les sujets que traite le CGEDD.

Il est donc proposé de modifier le plan pour introduire un double menu qui ferait clairement la distinction entre le fonctionnel et le thématique selon le dispositif suivant :

Il s'agirait d'introduire en haut de page un menu horizontal à caractère thématique axé autour des sections du Conseil, par exemple : "Droit, logement et société", "Economie, transports, réseaux", "Europe /International", "Aménagement durable des territoires", "Risques, sécurité, sûreté", "Sciences et techniques", "Personnels et services". Chacune de ces rubriques devrait alors renvoyer à une sélection des productions du CGEDD dans le domaine concerné et choisie en fonction de leur intérêt et de leur actualité. Les rubriques ainsi créées deviendraient en quelque sorte les vitrines des sections.

Le second menu vertical qui pourrait être placé dans la colonne de gauche actuellement très inoccupée, pourrait alors être consacré à la présentation et aux activités du CGEDD. On y retrouverait l'essentiel de ce qui figure déjà dans le menu actuel. Le menu vertical de gauche pourrait donc comporter les rubriques suivantes : "Accueil", "Présentation", "Conseil/expertise", "Audits", "Inspections", "Veille et réflexions prospectives", "Rapports et documentation", "Communication". Chacune des rubriques de ce dernier menu renverrait à des notes ou des documents plus ou moins permanents de présentation.

3 – Amélioration de la forme du site

Sur la forme, le site du CGEDD est déjà de bonne qualité. Il est proposé ici deux modifications qui pourraient en augmenter la lisibilité, l'attrait et la richesse de contenu.

Tout en respectant la charte graphique du Ministère, le site du CGEDD pourrait prévoir un enrichissement des pages d'accueil, que ce soient celles du site, des rubriques ou des sous rubriques. Il s'agirait de substituer au texte en pleine page un système comportant une colonne de brèves à gauche réduisant d'autant la page de texte proprement dite. Ce

dispositif, adopté dans le site du Conseil général des Technologies de l'Information par exemple (<http://www.cgti.org/index.php>), permet de placer dans la colonne de gauche de petits textes renvoyant à d'autres articles, ou encore des schémas, des données chiffrées, de courtes synthèses ou des phrases en gras résument le texte de droite ou en en donnant l'esprit. Une telle formule permet également de réduire la largeur des textes de pleine page et donc d'améliorer la lisibilité de ces textes.

Une autre amélioration pourrait consister à illustrer les rubriques d'une vignette photo de façon à réduire l'effet austère de pages entières remplies de textes. C'est ce qui se fait pour les magazines ou pour le rapport annuel du CGEDD, cela pourrait se faire pour le site internet. Certains organismes se sont d'ailleurs déjà engagés dans cette voie comme la ville de Paris dont le site comporte une vignette photo en haut à gauche de chaque article. (http://www.paris.fr/portail/accueil/Portal.lut?page_id=1)

4 – Amélioration du contenu du site

S'agissant du contenu, le site du CGEDD est déjà de bonne qualité, le présent rapport se contentera donc de propositions d'amélioration ponctuelle.

La rubrique "Présentation du CGEDD"

Cette rubrique pourrait être heureusement modifiée de la façon suivante :

– La formule "Présentation...du CGEDD" est superfétatoire et devrait se limiter à "Présentation". Dans les autres rubriques on ne met pas "Rapports du CGEDD" ou "Audits du CGEDD".

– La page "Missions et organisations" est à la fois trop succincte ou trop détaillée. Le texte qui y figure mériterait d'être encore réduit et placé en page d'accueil de la rubrique "Présentation" où ne figure pour l'instant que le rappel du sous menu.

– Trois pages devraient être créées : une page "Mission" un peu plus développée que le texte actuel, une page "Activité" où serait expliqué les différents modes d'intervention du CGEDD que l'on retrouve dans le menu général (Conseil, expertise, rapport, inspection etc...) et enfin une page "Organisation" qui devrait reprendre, de façon un peu détaillé l'ensemble des structures du CGEDD.

– L'organigramme devrait être revu et complété. On n'y trouve rien sur les collèges ni sur les missions d'audit. Et, sauf à être redondant avec la page "Organisation", il devrait prendre la forme d'un schéma, comme tout organigramme.

– Une page "Composition" ou "Membres" pourrait être créée, sous la forme d'un trombinoscope avec photo et CV de tous les membres du CGEDD, comme le fait le site de l'Inspection des Finances et celui du Conseil général des Mines.

La rubrique "Rapports et documentation"

Cette rubrique ne pose aucun problème mais la base de données, qui est d'une grande efficacité, devrait être mieux valorisée. À cet égard deux suggestions peuvent être avancées.

– La base documentaire devrait voir sa ligne graphique (notamment sa couleur) alignée sur celle du site du CGEDD de façon qu'elle apparaisse davantage comme faisant partie intégrante du site du Conseil général de l'Environnement et du Développement durable.

– Un accès direct et permanent à la base de données devrait être aménagé hors menu dans un encadré spécial avec une formule du type : "Accédez instantanément à tous les documents produits par le CGEDD" Cette accroche pourrait être placée en haut de la colonne de droite et être dotée d'une typographie très visible.

La rubrique "Communication"

Deux remarques peuvent être faites à propos de cette rubrique.

– La partie publication offre le téléchargement des quatre publications du CGEDD. Quid dans ces conditions de la lettre "Veille Météo et Climat" qui est proposée au téléchargement dans la rubrique "Conseil/expertise", sous rubrique "Sciences et Techniques" ? Ne faudrait-il pas créer dans la rubrique "Publications" une sous rubrique "Autres publications" et y insérer cette lettre et peut-être d'autres ?

– La formule "Contact" n'apparaît qu'une fois dans le site sous la forme d'une page de la rubrique "Communication". Or quand on clique sur cet item on s'aperçoit qu'il s'agit d'entrer en contact avec le service de communication du CGEDD et non avec le CGEDD lui-même. Le contact avec le CGEDD semble apparaître de façon très mineure dans la page "Coordonnées et mode d'accès" de la rubrique "Présentation". Une formule de contact de type "Écrire au CGEDD" ou "Nous écrire" devrait donc être proposée de façon unique et directement accessible. Même si elle doit être traitée par le service communication, elle doit fonctionner comme une interface globale entre le public et le CGEDD et être déconnectée du service communication.

Les items de la colonne de droite

Les items de la colonne de droite peuvent être améliorés.

– La rubrique index thématique qui correspond à une démarche intéressante est, en l'état, inopérante. Le nombre de mot clef est trop limité et le renvoi à une section n'apporte rien. Il conviendrait donc de démultiplier le nombre de mots clef et d'attacher à chaque production du CGEDD mise en ligne sur le site un ou plusieurs mots clef. De cette façon, la sélection d'un mot clef dans l'index thématique provoquerait l'affichage de tous les documents, rapports, audits, etc. correspondant. Cet index permettrait ainsi pour un internaute de disposer de toute la matière produite par le CGEDD sur un sujet donné.

– La rubrique "Liens internet utiles" pourrait être enrichie. Certains sites comme le site du Conseil national des transports comportent une centaine de liens classés par sujets. Si le CGEDD a pour vocation d'être un instrument de prospective, de veille et d'observation pour informer, sensibiliser et éclairer les pouvoirs publics, il ne serait pas anormal qu'il montre, à travers les liens qu'il affiche, la multiplicité de ses sources et des domaines dont il assure la synthèse. Cette rubrique devrait rechercher une certaine exhaustivité dans le domaine de compétence du CGEDD.

IV – Synthèse des recommandations pour l'amélioration du site internet du CGEDD

Les recommandations avancées par le présent rapport pour améliorer la qualité du site du Conseil général de l'Environnement et du Développement durable sont, de façon synthétique, les suivantes :

1 – Améliorer le référencement du site de façon qu'une recherche Google affiche en tête de liste un menu complet sous l'intitulé du Conseil général de l'Environnement et du Développement durable.

2 – Rendre possible l'accès au site à partir du site du MEEDAAT par l'introduction dans ce site d'une rubrique et d'un lien approprié.

3 – Créer un double menu portant l'un sur les thématiques et l'autre sur les activités du CGEDD.

4 – Donner aux pages d'accueil du site et de ses rubriques une nouvelle présentation graphique consistant à créer une colonne de brèves sur la gauche et à réduire d'autant la page de texte.

5 – Introduire des vignettes photos sur les principales pages du site.

6 – Refondre la rubrique "Présentation" en créant une page "Missions" une page "Activité" et une page "Organisation".

7 – Revoir et compléter la page "Organigramme" et la doter d'un véritable schéma.

8 – Ouvrir une page "Membres" sous la forme d'un trombinoscope des membres du CGEDD avec photo et CV.

8 – Mettre la ligne graphique (notamment la couleur) de la base de données en conformité avec celle du site du CGEDD.

9 – Aménager un accès direct et permanent à la base de données hors menu sous la forme d'un encadré spécial avec une formule du type : "Accédez instantanément à tous les documents produits par le CGEDD".

10 – Créer dans la rubrique "Publications" une sous rubrique "Autres publications" et y insérer la lettre "Veille Météo et Climat" et peut-être d'autres.

11 – Mettre en place une formule de contact de type "Écrire au CGEDD" ou "Nous écrire" directement accessible hors rubriques.

12 – Refondre la rubrique relative à l'index thématique en démultipliant le nombre de mots clef et en s'assurant que chaque mot clef renvoie à tous les documents, rapports, audits, etc. correspondants.

13 – Enrichir la rubrique des liens utiles pour afficher la multiplicité des sources et des domaines dont le CGEDD assure la synthèse.

Note : Il convient de noter que le monde internet et notamment les sites sont très mouvants. Ils sont modifiés en permanence comme certains d'entre eux l'ont été au cours du présent audit. Le lecteur ne devra donc pas s'étonner si les sites visités sur la toile ne sont plus exactement tels qu'observés dans le présent rapport réalisé au cours du troisième trimestre 2008.

LETTRE DE MISSION



MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DE L'ÉNERGIE,
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

*Conseil Général des Ponts
et Chaussées*

Le Vice-Président

La Défense, le 8 juillet 2008

Note

à

Monsieur Bruno MEGRET,
Ingénieur en chef des Ponts et Chaussées

Référence : CGPC n° 005912-01

Affaire suivie par : Pierre Chantereau
Pierre.chantereau@developpement-durable.gouv.fr
Tél. 01 40 81 68 23 – **Fax :** 01 40 81 23 24

Objet : audit du site internet du CGPC

Avant votre départ prochain en disponibilité, je souhaite vous confier une dernière mission pour l'année 2008.

Le site internet du CGPC a été lancé en décembre 2007. Six mois après son ouverture officielle et dans le cadre de son évolution au cours du temps, une réflexion critique me paraît devoir être utilement entreprise sur le contenu de ce site (sur le fond et sur la forme, pris séparément et dans leur continuité notamment eu égard à leur rôle de témoin du foisonnement des activités du CGPC, de l'importance et de l'évolution des questions que l'on y traite). Je vous demande de bien vouloir conduire cette étude en analysant également les sites internet des institutions homologues à celle du CGPC.

Cette mission est enregistrée sous le n° 005912-01 dans le système de gestion des affaires du CGPC.

Je souhaite pouvoir disposer de votre rapport de fin de mission pour le 15 septembre 2008.

Signé

Claude MARTINAND

Ressources, territoires et habitats
Énergie et climat Développement durable
Prévention des risques Infrastructures, transports et mer

**Présent
pour
l'avenir**

PJ : article d'Arc en Ciel pour la présentation du site internet du CGPC et liste des sites internet des institutions homologues

Josette CAPIAU, AAP2, S1
Delphine DESCOINS, SAE, MIGT 11
Henri MAILLOT, ICTPE, MIGT 6

Jacky DEBRUC, AUCE, MIGT 3/4
Henri BARBIER, ICTPE, MIGT 1
Jean-Noël CHAPULUT, IGPC, S4
Brigitte MAZIERE, IGE, S5

Jean-Philippe DURANTHON,
nommé coordonnateur de la MA
«Gouvernance des entreprises
publiques et financements et
concessions»

Bruno FARENIAUX, nommé
coordonnateur de la MA
«Développement territorial et
touristique»

Bertrand CREUCHET,
nommé coordonnateur du
collège «Risques naturels et
touristiques» conjointement avec
François GERARD

Laure-Hélène SAINT-JUST, S4
et Annick EXARTIER, MIGT 12
promues AAP1

Patricia GRIBELIN, S2
promue AAP2

Mme Elisabeth LIBRAIRE, S3,
promue Cadre D SETRA

Robert MOINE, S1
Roger BEAUDONNET, MIGT 7
Sont nommés ICTPE 2ème groupe

Vincent ALLAIS, S4
Patrick MARCHANDISE, S3
Henri MAILLOT, MIGT 6
Sont nommés ICTPE 1er groupe

Message important : nouvelle appellation !

Le regroupement de ministères et le changement de dénomination a un impact non négligeable sur les réseaux informatiques.

Aux difficultés provoquées par la migration des boîtes aux lettres (opération Mélanie 2), viennent se rajouter le changement de dénomination «équipement.gouv.fr» en «développement-durable.gouv.fr» (fin 2007) et la nécessité d'un nouveau plan d'adressage (serveurs, imprimantes réseau, photocopieurs et postes de travail).

Bien que le maximum soit mis en oeuvre avec la DGPA, pour éviter les perturbations et rendre ces changements transparents aux utilisateurs, ceux-ci peuvent générer une indisponibilité du réseau et de la messagerie.

Le BSI se tient à votre disposition pour vous informer et intervenir en cas de problème.

Jacques Darnon ■

à propos

Gérer nos connaissances : une impérieuse nécessité

Aucune organisation de grande ampleur ne peut faire aujourd'hui, sans risques énormes, l'économie d'un dispositif permanent et profondément ancré dans la culture collective de *gestion des connaissances*.

Résolues par d'autres dans des situations similaires, nos structures sont moins sensibles à ces graves inconvénients qu'on pourrait le penser, du fait d'une culture qui valorise la débrouillardise individuelle bien plus que la rigueur des démarches collectives.

Au moment où l'évolution des techniques rend accessible des formes d'organisation et de pratiques intégrant des dimensions radicalement nouvelles, un changement profond de nos méthodes de travail collectif est nécessaire, qui ne réussira qu'en intégrant simultanément plusieurs aspects :

- choix et gestion des outils et des méthodes (de structuration des connaissances, de recherche d'informations, d'environnements pour le travail collaboratif, etc...),

- pilotage des réseaux d'experts ou de métier,
- et surtout, inscription de la gestion et du partage des connaissances dans l'organisation, la culture et le management de la collectivité de travail que nous formons.

De nombreux services ont pris conscience, notamment dans le RST, de la mutation des pratiques qui s'avère nécessaire pour mieux valoriser nos acquis mais leurs actions restent dispersées.

Un pilotage affirmé de ce changement pour l'ensemble de notre ministère semble indispensable.

Jacques Sicherman ■

info utile

www.cgpc.equipement.gouv.fr : le site internet CGPC est ouvert !

Sappuyant sur la charte graphique du ministère ce site internet répond à la forte demande de nos interlocuteurs qui souhaitent une meilleure visibilité de nos travaux.

Rappelez-vous, des réponses aux questions de l'étude sur l'image et la notoriété du CGPC menée en 2006/2007 :

«Parmi les types de supports ou actions que vous connaissez, quel est celui que vous consultez le plus souvent», on obtenait avant tout le reste, 32% pour le site internet, puis 20% pour les Echos et 14% pour le rapport annuel...

«Pourriez-vous me citer les 3 supports ou moyens de communication les plus importants à vos yeux pour le CGPC», en tête, 21% souhaitaient un site internet propre au CGPC, puis 14% des colloques et 12% un rapport annuel.

Ce site est également le résultat de la démarche engagée par Gilles de Robien qui a décidé que les missions du CGPC et ses rapports d'expertise devaient être accessibles au public.

Vous trouverez sur ce site :

- les informations institutionnelles du CGPC

- un accès direct aux rapports
- une navigation verticale (à droite de la page) par thématique qui renvoie aux différentes sections, collèges, missions...
- une navigation horizontale (en haut de la page) par type d'activités (conseil/expertise, inspections, prospective, veille...)

Dès que vous rentrerez dans une rubrique, un menu (verticalement à gauche) apparaîtra pour vous permettre de surfer à l'intérieur de la rubrique.

Le site est en constante évolution, et nous espérons qu'il s'enrichira de vos remarques, informations.

M. Claude MARTINAND officialisera la nouvelle très attendue de sa mise en ligne à l'occasion de ses voeux le 17 janvier prochain.

A vos souris !

Maud Clouët de Crépy ■



Le CGPC en visite à la Cour de justice des Communautés européennes

Le 2 octobre 2007, le collège « Droit et contentieux » et la mission d'appui « Europe » ont organisé à Luxembourg un voyage d'étude à la Cour de justice des Communautés européennes (CJCE).

La délégation, comptant une trentaine de participants, était principalement composée de membres du collège juridique, mais aussi de membres d'autres collèges et sections, dont quatre présidents, ainsi que de représentants des directions d'administration centrale.

Législation communautaire : pollution et élevage intensif des volailles

Dès la veille au soir, les travaux ont commencé autour des tables Lebon. Bien connues des juristes, ces tables sont, non pas un haut lieu de la gastronomie luxembourgeoise, mais le recueil des décisions du Conseil d'Etat statuant au contentieux.

Il s'agissait, ce soir-là, d'analyser l'arrêt rendu par le Conseil d'Etat le 7 mai 2007 : les cailles, pigeons et perdrix sont-ils des volailles au sens de la directive européenne 96/61 du 24 septembre 1996 ? L'extrême complexité de cette question a conduit le Conseil d'Etat, selon la procédure dite du renvoi préjudiciel, à demander à la CJCE de se prononcer sur le sujet.

On comprendra que nos investigations et débats avicoles nous aient mobilisé jusqu'à une heure avancée de la nuit.

Audience à la Cour : la hiérarchie des normes

La matinée du lendemain fut consacrée, pour l'essentiel, à une audience de plaidoiries devant la Cour réunie en grande chambre autour de son président, le juge Vassilios Skouris, ancien ministre de l'intérieur de la Grèce.

Nombreuses furent les questions de droit abordées : politique étrangère et de sécurité commune, lutte contre le terrorisme, libre circulation des capitaux, gel de fonds, droits fondamentaux.

Toutefois, à la demande de la Cour, l'essentiel des plaidoiries a été centré sur une question fondamentale : bien que l'Union européenne ne soit pas membre de l'ONU, est-elle tenue d'appliquer les résolutions du Conseil de sécurité adoptées au titre du chapitre VII de la charte des Nations unies (menace contre la paix, rupture de la paix, acte d'agression), en tant qu'elles sont d'application universelle et contraignantes dans leur totalité ?

.../.

CORPS D'INSPECTION ET CONSEILS

IGA inspection générale de l'administration	M	Thierry	KLINGER	Chef de l'inspection	15 RUE CAMBACÉRÉS	75008 PARIS
IGAAC inspection générale de l'administration des affaires culturelles	M	Jacques	CHARPILLON	Chef de l'inspection	3 PL DE VALOIS	75001 PARIS
	M	Jean-René	MARCHAND	Secrétaire général		
	Mme	Sandrine	COURNIER	documentation		
IGAE inspection générale des affaires étrangères	M	Daniel	LEQUERTIER	inspecteur général	23 RUE LA PEROUSE	75775 PARIS CEDEX 16
IGAENR inspection générale de l'administration de l'éducation nationale et de la recherche	M	Thierry	BOSSARD	Chef du service de l'inspection	107 RUE DE GRENELLE	75007 PARIS
IGAS inspection générale des affaires sociales	M	André	NUTTE	Chef de l'inspection	25 - 27 RUE D'ASTORG	75008 PARIS
	Mme	Josiane	GARCINI	Secrétaire générale		
	Mme	Mathilde	MENELLE	Chargée de communication		
	Mme	Sylvie	BERTANI	documentation		
IGF INSPECTION GÉNÉRALE DES FINANCES	M	Gilles	GRAPINET	Chef de l'inspection p.i.	139 RUE DE BERCY - TÉLÉDOC 335	75572 PARIS CEDEX 12
IGSAM INSPECTION GÉNÉRALE DES SERVICES DES AFFAIRES MARITIMES	M	Bruno	BARADUC	Chef de l'inspection	3 PL DE FONTENOY	75700 PARIS 07 SP
IGT inspection générale du tourisme	M	Jean-Luc	MICHAUD	Chef de l'inspection	23 PL DE CATALOGNE	75001 PARIS
	M	Jacques	MOUGEY	inspecteur général		
	M	Bernard	DEUMIE	inspecteur général		
	Mme	Brigitte	ARNOULD	haut fonctionnaire chargée du développement durable		
	M	Guy	BARREY	inspecteur général		
	M	Gérard	RUIZ	inspecteur général		
IGTT inspection générale du travail des transports	M	Alain	GOUTERAUX	Chef de l'inspection	TOUR PASCAL B	92055 LA DÉFENSE CEDEX
	M	Serge	VARENNE	Secrétaire général		
SIGE service de l'inspection générale de l'environnement	M	Pierre	ROUSSEL	Chef du service de l'inspection générale de l'environnement	100 AV DE SUFFREN	75015 PARIS
	M	Michel	BURDEAU	Secrétaire général		
	M	Denis	PAYEN			
	Mme	Armelle	DIF	documentation		
CGA conseil général de l'armement	M	Jean-Pierre	RABAULT	vice-président	Rotonde – 26 BD VICTOR	75015 PARIS

CGAAER conseil général de l'agriculture, de l'alimentation et des espaces ruraux	M	Paul	VIALLE	vice-président	78 RUE DE VARENNE	75700 PARIS
	M	Jacques	MORDANT	Président mission inspection générale et audit		
	M	Georges	BEDES	Président mission orientation et valorisation compétences		
	M	Jean-Louis	PORRY	Président section économie agriculture entreprises		
	M	Yves	VAN HAECKE	Président section aménagement et développement territoires		
	M	Constant	LECOEUR	Président section emploi formation recherche		
	M	Jacques	BRULHET	Président section alimentation et santé		
	M	Gérard	TENDRON	Président 5è section eau milieu marin pêche		
	M	Jean-François	CHARRY	Président section nature forêt paysages		
	M		DEDINGER	Secrétaire général		
CGM Conseil général des Mines	M	Jean-Jacques	DUMONT	vice-président	120 R DE BERCY	75572 PARIS CEDEX 12
	M	Marc	CAFFET	Président de la section technique		
	M	Philippe	SAINT-RAYMOND	Président de la section juridique		
	M	Jean-Michel	YOLIN	Président de la section innovation et entreprises		
	M	Claude	GAILLARD	Secrétaire général		
	Mme	Marie-Gaëlle	PINART	Secrétaire générale adjointe		
	M	Didier	LANSIAUX	Chef du service de la tutelle des écoles de mines		
CGTI Conseil général des technologies de l'information	M	Pascal	FAURE	vice-président	120 RUE DE BERCY TÉLÉDOC 792	75572 PARIS CEDEX 12
	M	Christophe	DIGNE	Secrétaire général		
Service du contrôle général économique et financier	M	Jean-Jacques	SANVERT	Chef de la mission de l'inspection des cci	3 BD DIDEROT	75572 PARIS CEDEX 12
Service du contrôle général économique et financier	M	Bernard	SCEMAMA	Chef du service	64 ALLÉE DE BERCY	75572 PARIS CEDEX 12
IGSAM/BEA-MER	M	Jean-Marc	SCHINDLER	Directeur	TOUR PASCAL B	92055 LA DÉFENSE CEDEX

BEA-MER	M	germain	VERLET	Directeur adjoint	TOUR PASCAL B	92055 LA DÉFENSE CEDEX
CNT conseil national des transports	M	Alain	GILLE	Président	34 AV MARCEAU	75008 PARIS
	M	Alain	BONNAFOUS	vice président		
	M	Gaston	BESSAY	vice-président		
	M	Daniel	CHABANOL	vice-président		
	Mme	Catherine	CHARTRAIN	Secrétaire générale		
Conseil supérieur de l'aviation marchande	M	Jean-François	LE GRAND	Président	50 RUE HENRY FARMAN	75720 PARIS CEDEX 15
	M	Hubert	BLANC	vice-président		
Conseil supérieur de service public ferroviaire	M	Michel	BOUVARD	Président	3 RUE DE L'ARRIVÉE - BP 250	75015 PARIS

http://www.interieur.gouv.fr/sections/a_l_interieur/le_ministere/organigramme/iga/iga

<http://www.culture.gouv.fr/culture/iga.htm>

<http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/recherche.php3?recherche=+inspection+g%E9n%E9rale+des+affaires+%E9trang%E8res&image.x=9&image.y=8>

<http://www.education.gouv.fr/pid77/i.g.a.e.n.r.-inspection-generale-de-l-administration-de-l-education-nationale-et-de-la-recherche.html>

<http://www.travail.gouv.fr/web/inspection-controle-evaluation-igas/presentation-igas/qu-est-ce-que-inspection-generale-affaires-sociales.html>

<https://www.igf.minefi.gouv.fr/>

http://lesservices.service-public.fr/mod_res/index.htm?ID=b05012701_a_LA01_centrale&P_PREC=national3

http://www.tourisme.gouv.fr/fr/z1/ministere_delegue/inspection_generale_tourisme/missions_actions.jsp

http://www.transports.equipement.gouv.fr/article.php3?id_article=6383

<http://www.ecologie.gouv.fr/-Inspection-generale-de-l-.html>

http://www.conseilarm.defense.gouv.fr/auth.php?_Act=A_CREPR

<http://agriculture.gouv.fr/sections/ministere/conseil-general>

<http://www.cgm.org/>

<http://www.cgti.org/index.php>

http://www.minefi.gouv.fr/directions_services/controle_ecofi/index.htm

http://www.minefi.gouv.fr/directions_services/controle_ecofi/index.htm

http://www.mer.equipement.gouv.fr/article.php3?id_article=7548

<http://www.beamer-france.org/index.htm>

<http://www.cnt.fr/>

http://www.aviation-civile.gouv.fr/csam.htm?bcsi_scan_9476AC00F020A4F4=0&bcsi_scan_filename=csam.htm

<http://www.csspf.fr/index.php>

Ressources, territoires et habitats
Énergie et climat
Développement durable
Prévention des risques
Infrastructures, transports et mer

Présent pour l'avenir

Conseil général de l'Environnement
et du Développement durable
7^e section – secrétariat général
bureau Rapports et Documentation
Tour Pascal B - 92055 La Défense cedex
Tél. (33) 01 40 81 68 12/45